

# Rapport annuel 2014



Organe responsable  
Mars 2015

## **Impressum**

Swiss Medical Board  
Stampfenbachstrasse 30  
Postfach, 8090 Zürich

Secrétariat de l'organe responsable  
Susanna Marti Calmell

Téléphone +41 43 259 5211  
[info@medical-board.ch](mailto:info@medical-board.ch)  
[www.swissmedicalboard.ch](http://www.swissmedicalboard.ch)

# Table des matières

1. Avant-propos du Président.....	4
2. Activités de l'Organe responsable.....	5
2.1 Fusion du Swiss Medical Board et de SwissHTA.....	5
2.2 Projet de convergence.....	5
2.3 Réorganisation du SMB .....	5
2.4 Développement de la méthodologie.....	5
2.5 Post-Publication Review .....	6
2.6 Evaluation de l'impact.....	6
2.7 Relations publiques.....	6
2.8 Réseau national.....	6
3. Activités opérationnelles en 2014 .....	7
4. Finances.....	8

# 1. Avant-propos du Président

## Le Swiss Medical Board poursuit son développement

Pour le Swiss Medical Board (SMB), l'exercice 2014 a été une période intéressante à plusieurs égards. D'une part, les questions traitées ont suscité un vif intérêt et des débats passionnés dans le public et, d'autre part, d'importantes adaptations des structures et des procédures de travail ont été introduites et, pour la plupart d'entre elles, mises en œuvre.

La publication du rapport sur le dépistage systématique par mammographie, en février 2014, a témoigné, une nouvelle fois, de l'attention accordée aux prises de position du SMB, tout en montrant à quel point des recommandations (trop) précises sur un sujet à forte charge émotionnelle, aussi sensible et controversé pouvaient déclencher de vives réactions. Les sensibilités très différentes entre la Suisse alémanique et la Suisse romande ont également joué un rôle majeur dans ce débat. Le deuxième rapport du SMB était consacré à la question – également controversée – de l'administration de statines dans la prévention primaire des maladies cardio-vasculaires, à laquelle les sociétés de discipline concernées avaient apporté des réponses divergentes.

Par ailleurs, de nombreux changements sont intervenus en 2014 dans la réorganisation opérationnelle du SMB ; il s'agit principalement de

- la séparation organisationnelle des processus HTA d'assessment et d'appraisal;
- l'élargissement du Conseil d'experts à trois nouveaux membres de la Suisse romande;
- la collaboration formelle avec quatre instituts universitaires pour les assessments;
- la décision de fusionner les deux initiatives HTA SwissHTA et Swiss Medical Board, sous l'égide du SMB, avec un organe responsable élargi.

Mais, outre ces changements au niveau de son organisation et de sa méthodologie, le SMB n'est pas resté inactif en 2014. Il a rédigé deux rapports concernant, d'une part, la comparaison entre le traitement intraveineux et le traitement par voie perorale de la carence en fer et, d'autre part, le traitement optimal de la hernie discale. Dans l'optique d'une participation renforcée des différents acteurs dans le processus HTA, des auditions d'experts seront organisées en 2015, et ce, avant l'élaboration et la publication des recommandations définitives. J'aimerais adresser, à l'ancien bureau, à la nouvelle équipe d'assessment, au Conseil d'experts et tout particulièrement au secrétariat de l'organe responsable, mes remerciements pour leur dévouement et les impressionnants résultats réalisés.

Les nouveaux développements et la collaboration entre la CDS, la FMH, les Académies et l'organisation faîtière des assureurs et de l'industrie pharmaceutique représentent un enjeu majeur pour toutes les personnes impliquées, mais également la chance d'un partenariat ouvert, honnête et efficace au service des patientes et des patients et de l'ensemble du système de santé de notre pays. La portée et les implications pratiques des adaptations réalisées – concernant par exemple la garantie de l'indépendance des recommandations du SMB – ne pourront être évaluées que dans quelques mois ou quelques années. Toutefois, l'objectif de notre institution HTA demeure inchangé : procéder à des évaluations professionnelles de haut niveau, scientifiquement fondées, neutres et indépendantes de questions médicales controversées.

Prof. Peter Suter, Président  
Président de l'Organe responsable SMB

## 2. Activités de l'Organe responsable

### 2.1 Fusion du Swiss Medical Board et de SwissHTA

Au début de cette année, les organes responsables du Swiss Medical Board (SMB) et de SwissHTA ont engagé un processus de convergence afin de réunir les deux systèmes d'évaluation de l'utilité des prestations médicales. La fusion, basée sur des jalons et des structures définis de concert, sera effective à partir de janvier 2015, sous la houlette du Swiss Medical Board. Ainsi, la Suisse disposera d'une institution HTA solidement ancrée, dont la mission est d'évaluer les prestations médicales sur des bases scientifiques.

Grâce au regroupement du know-how et à la base solide, l'organe responsable élargi a de grandes chances d'établir à long terme, en Suisse, une institution HTA acceptée tant au niveau professionnel que politique.

### 2.2 Projet de convergence

La planification du projet a été initiée; il devrait débuter en 2015 et réunir les meilleurs éléments des approches du SMB et de SwissHTA, afin d'élaborer une base commune pour le développement méthodologique et institutionnel du SMB.

### 2.3 Réorganisation du SMB

Les processus d'assessment et d'appraisal ont été clairement séparés. Ils seront dorénavant traités par des organes indépendants (équipe d'Assessment et comité d'Appraisal). Pour les assessments, un consortium d'instituts universitaires disposant d'une grande expérience dans le domaine de la recherche de preuves médicales, a été constitué. Le Conseil d'experts, dorénavant appelé Comité d'Appraisal, a été renforcé par deux médecins et une infirmière de la Suisse romande.

### 2.4 Développement de la méthodologie

L'élaboration de bases pour la mise en œuvre de la séparation de l'assessment et de l'appraisal et pour le développement de la méthodologie a fait l'objet de trois ateliers portant sur

- la délimitation entre les processus d'assessment et d'appraisal
- le choix des sujets et le scoping
- l'implication des différents acteurs et les liens d'intérêts

Les principaux résultats des workshops sont aussitôt mis en pratique dans une phase de transition, permettant ainsi d'améliorer immédiatement la méthodologie. Ces thèmes seront encore abordés et approfondis dans le cadre du projet de convergence.

## 2.5 Post-Publication Review

Les sociétés de disciplines intéressées ont été invitées à prendre position sur les rapports publiés, dans le cadre d'une post-publication review. Tout particulièrement les rapports concernant le « dépistage systématique par mammographie » et les « statines » ont fait l'objet de nombreux commentaires. Ceux-ci ont été récapitulés dans des rapports et publiés sur le site internet du SMB.

## 2.6 Evaluation de l'impact

L'évaluation de l'impact, réalisée par l'Institut pour l'économie de la santé (Institut für Gesundheitsökonomie de Winterthour WIG), a été conclue comme prévu mi 2014 (évaluation des répercussions des rapports «Rupture des ligaments croisés antérieurs: traitement opératoire ou traditionnel?» et «Importance du taux de PSA pour le dépistage précoce du cancer de la prostate»). Le WIG a conclu qu'il est difficile d'établir un lien de causalité et d'attribuer les changements dans ces domaines de prestations aux rapports du SMB. Après la parution des deux rapports, le nombre des interventions en question et des examens de laboratoire a légèrement diminué. Toutefois, une évaluation plus précise de l'impact exige un temps d'observation prolongé et une analyse approfondie de la chronologie par rapport à d'autres interventions. Les débats controversés dans la presse spécialisée montrent clairement que les thèmes traités par le SMB suscitent d'intenses réflexions. L'intégralité du rapport pourra être consulté prochainement sur le site internet du SMB.

## 2.7 Relations publiques

Des publications de représentants de l'organe responsable et de l'organe scientifique sont parues dans la presse spécialisée et les médias nationaux et internationaux en 2014. Par ailleurs, le SMB a été invité à une audition de la commission nationale de la santé et sollicité pour des présentations dans divers colloques.

## 2.8 Réseau national

En 2014, le Swiss Medical Board a maintenu le dialogue avec l'Office fédéral de la santé publique et le département fédéral de l'intérieur et a également pris position lors de la consultation concernant le projet de loi sur un institut HTA national.

### 3. Activités opérationnelles en 2014

#### Thèmes traités

- **Thème 2013/3 « Stimulateur cardiaque CRT pour le traitement de l'insuffisance cardiaque »**

Pour traiter ce thème, la contribution de diverses disciplines médicales était indispensable. Début 2014, les prises de position de spécialistes des domaines de la chirurgie cardiaque et de la médecine interne étaient disponibles, ce qui aurait dû permettre de conclure le rapport. Mais la Société suisse de cardiologie avait tout d'abord refusé de faire part de son expertise; dès lors, l'élaboration du rapport commencé en 2013 a été ralentie de telle façon que, même en 2014, il n'a pas pu être publié.

- **Thème 2014/1 « Traitement oral ou parentéral de la carence en fer »**

Ce rapport a été formellement approuvé par le Conseil d'experts et publié en décembre. Dans le cadre de la post-publication review, les prises de position ont été acceptées jusqu'à fin février 2015.

- **Thème 2014/2 « Traitement chirurgical versus traitement conservateur des hernies discales »**

Pour la première fois, le rapport d'assessment a été élaboré par le consortium des instituts universitaires sous la direction du CEB. Dans le cadre du développement de la méthodologie, ce rapport sera soumis aux différents acteurs- également pour la première fois - avant le début du processus d'appraisal. Ce faisant, le rapport d'assessment a également été soumis à des organisations intéressées et publié sur le site internet. Au-delà des prises de position écrites, les parties prenantes ont l'occasion de participer à un hearing. Le hearing et le processus d'appraisal se dérouleront en 2015.

Les versions intégrales des rapports approuvés peuvent être consultées sur le site internet de Swiss Medical Board ([www.swissmedicalboard.ch](http://www.swissmedicalboard.ch)).

## 4. Finances

### Comptes annuels 2014

<b>Compte de résultats</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
	en CHF	en CHF
<b>Revenus</b>		
Cotisations ordinaires des membres	500 000	550 000
Cotisations extraordinaires des membres	170 760	60 000
Intérêts	313	132
<b>Total des revenus</b>	<b>671 073</b>	<b>610 132</b>
<b>Charges</b>		
Exploitation Swiss Medical Board	533 334	577 793
Développement		55 060
Traduction française	23 995	675
Evaluation de l'impact	95 760	6 840
Charges administratives		100
Submission	3 029	
Aide-mémoires	883	
Frais bancaires	34	38
<b>Total des dépenses</b>	<b>657 035</b>	<b>640 506</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>14 038</b>	<b>-30 374</b>
<b>Bilan</b>	<b>31.12.2013</b>	<b>31.12.2014</b>
	en CHF	en CHF
<b>Actif</b>		
Banque BEKB	250 112	255 757
Créances	145	20 000
Créance d'impôt anticipé	110	46
<b>Total de l'actif</b>	<b>250 367</b>	<b>275 803</b>
<b>Passif</b>		
Engagements à court terme	201 354	111 164
Passifs de régularisation	16 000	162 000
Capital propre	33 013	2 639
<b>Total du passif</b>	<b>250 367</b>	<b>275 803</b>

Les organes responsables FMH, CDS et ASSM ont réalisé durant l'année de référence, en plus de leurs cotisations de membres, des prestations propres s'élevant à environ 194'500 CHF. Ainsi, les dépenses totales pour l'exploitation du Swiss Medical Board se sont élevées à environ 835 000 CHF en 2014.